

Barème des cotisations MGEFI

applicables en 2011

PLURIO

INCAPACITE INVALIDITE

MI-09

Pour les adhérents de la Mutuelle Générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, les taux de cotisations au titre du contrat MI-09 sont fixés comme suit pour l'année 2011.

Option 1	Option 2	Option 2 bis	Option 3
0,50%	0,95%	0,66%	1,48%

Le taux de cotisation est fonction de l'option choisie par l'adhérent. Il est fixé en pourcentage de l'assiette de cotisations qui est définie à l'article 3 de la notice d'information.



Société anonyme, au capital de 53 153 000 euros, régie par le code des Assurances, RCS 507 648 053 PARIS
62, RUE JEANNE D'ARC - 75640 PARIS CEDEX 13